



Enlever son nom d'un acte d'achat de maison après séparation

Par **villegas christophe**, le **09/01/2012** à **10:23**

Bonjour,
mon amie avait signé avec son ex un emprunt à la banque afin que celui ci puisse acheter sa maison à leur séparation.elle a voulu lui rendre service car le dossier de son ex seul ne passait pas à la banque.....
aujourd'hui , elle voudrait pouvoir "retirer son nom" de tout documents administratifs la "reliant" avec son ex.
qui doit elle contacter et quelqu'un peut il me dire le cout de telles démarches , sachant que celui ci refuse de payer le moindre frais!
merci!

Par **amajuris**, le **09/01/2012** à **11:07**

bjr,
votre ami est co-emprunteur d'un prêt avec son ex et elle veut se désolidariser de ce prêt auprès de l'organisme prêteur.
en principe les banques refusent ce genre d'opérations car elles préfèrent avoir un prêt garantie sur 2 têtes que sur une seule surtout si dans votre cas le prêt sur une seule tête ne passait pas.
en plus si cette personne ne rembourse pas, votre amie par solidarité devra rembourser à sa place sans être propriétaire du bien.
elle peut poser la question à la banque.
votre amie a été pour le moins imprudente.

cdt